

Service Jeunesse

Procès-verbal de la séance plénière

Du 8 février 2008

Présents : M. PIGNARD, Maire.

M. ABROUSSE, Mlle AKNOUCHE, M. AMEUR, M. AULAS, Mlle AZZI, M. BAFFERT, Mlle BENSABER, Mlle BENZAKHROUFA, Mlle BILLET, M. BOURGEOIS, Mlle BRIDAY, Mlle BUFFIN, Mlle CAPY, M. CHABBI, M. CHUARD, Mlle DEMIRCI, M. DUCHE, M. GHALI, Mlle GUIRAA, M. HITTE, Mlle LAPLANCHE, Mlle LUCILY, M. MADI DOUA, Mlle MAROUF, Mlle MINOT, M. MOUSSAOUI, M. MSELLEM, M. OUMARI, M. ROCHE, M. ROLLIN, M. SALEM, Mlle TAIN.

Excusés : M. DOMAS-LIEUX, M. JUILLARD.

Absents : M. ABDELJELIL, M. ASSIS DOS SANTOS, Mlle BENDERMEI, Mlle BULUT, M. DESMULES, M. KERMICHE, Mlle LAABID, M. LOTH-GUILLON

Assistaient à la séance : Mme JACQ-MAURENS, Mme TOINON, Mme CHAMBEFORT, adjointes au Maire, Mme PELOSSE, conseillère municipale (à partir de la question 5).

Secrétaire de séance : M. Terry ABROUSSE.

1. PRÉSENTATION DES ÉLUS ADULTES ET DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX PRÉSENTS :

M. Le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants.

M. Jean-Jacques PIGNARD, Maire, présente les élus présentes ce jour : Mme Olivia JACQ-MAURENS, adjointe déléguée à la Jeunesse et à l'Insertion, Mme Marie-Noëlle TOINON, adjointe déléguée à la Culture, aux relations internationales et aux jumelages, Mme Andrée CHAMBEFORT, adjointe déléguée aux affaires scolaires ainsi que Mme Marie-Claude PELOSSE, conseillère municipale.

M. Le Maire continue en présentant les agents de l'administration : M. BERRODIER, directeur général des services et M. DUFRESNE, directeur général adjoint.

Il poursuit en expliquant qu'il est important de respecter certaines règles en séance publique comme le vouvoiement par exemple puis invite les jeunes élus à se présenter.

2. TOUR DE TABLE DES JEUNES CONSEILLERS

Après le tour de table, M. Le Maire précise que toutes les actions que les jeunes souhaiteront mettre en place devront s'inscrire dans la durée.

M. le Maire déclare qu'auparavant le mandat d'un jeune élu était de 2 ans et qu'il a évolué vers un mandat de 3 ans, renouvelable par tiers tous les ans ; la 1^{ère} année est une année de découverte, année des fondations, la 2^{ème} année, année de mise en place, année de la construction et la 3^{ème} et dernière année est celle des finitions, des réalisations.

M. Le Maire souhaite à tous les jeunes d'être assidus car ils se sont engagés et ont été élus par d'autres jeunes. Il termine en annonçant que c'est la dernière fois qu'il préside le Conseil des Jeunes et qu'il aura toujours plaisir à assister aux séances en tant qu'invité.

3. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme JACQ-MAURENS explique que le rôle du secrétaire est de bien lire le compte-rendu de la séance et de le signer.

Mme JACQ-MAURENS désigne M. ABROUSSE.

4. LECTURE DU REGLEMENT INTERIEUR

M. Le Maire explique qu'un règlement intérieur est nécessaire, comme dans tout conseil municipal.

Mme JACQ-MAURENS procède à la lecture du règlement intérieur (ci-joint en annexe), article par article avec un droit de parole pour les jeunes élus.

Mme JACQ-MAURENS précise que les commissions sont des espaces d'échanges où chacun peut et doit s'exprimer. Elle explique que les jeunes élus vont travailler en petits groupes (en commission). C'est de cette façon qu'ils pourront avancer ensemble, précise l'adjointe à la jeunesse.

5. ETAT DES LIEUX DES PROJETS REALISES AU COURS DU PRECEDENT MANDAT

▪ ANIMATION DE FIN D'ANNÉE, PLACE DES ARTS :

- Patinoire : Lecture du rapport par Mlle BENSABER.

M. Le Maire annonce que l'ouverture de la patinoire fut un grand succès populaire. Il regrette que les écoles n'aient pu venir, l'inspectrice de l'Education Nationale ayant interdit aux établissements d'y aller. M. Le Maire souhaite que l'année prochaine, les enfants des écoles puissent bénéficier de cette activité.

Mme CHAMBEFORT précise que 1400 enfants auraient pu bénéficier de ce projet.

Mme JACQ-MAURENS termine en concluant que les jeunes ont travaillé sur un projet lourd mais qui fut une réussite.

- Marché de Noël + carrousel : Lecture du rapport par M. HITTE.

M. Le Maire explique que le Marché de Noël est à l'initiative du Conseil municipal des Jeunes. Il précise qu'il y a déjà 10 ans, il en avait parlé avec M. PELOSSE. M. Le Maire

remercie les jeunes d'y avoir réfléchi et est heureux de voir que ce projet ait pu se réaliser.

▪ **HANDIBLEUE :**

M. OUMARI précise qu'il n'était pas présent le jour de la manifestation, mais rapporte tout de même l'événement.

Mme JACQ-MAURENS explique que le CMJ a mis en place un projet intergénérationnel (avec les personnes âgées), mais aussi avec des personnes présentant un handicap physique. Elle déclare qu'il a été très intéressant pour les jeunes de la commission de travailler aussi bien en partenariat avec différents services municipaux qu'avec des partenaires associatifs.

▪ **REAMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX AU STADE ARMAND CHOUFFET :**

Mlle AKNOUCHE lit le rapport.

M. Le Maire n'a qu'un seul reproche à faire, cette aire de jeux est trop petite vu la fréquentation importante du lieu.

Mme JACQ-MAURENS souligne que ce projet a été mis en place en étroite collaboration avec les services techniques de la Ville.

▪ **SPORT EN CALADE :**

Lecture du rapport par M. ROCHE;

M. Le Maire conclut en annonçant que c'était une action réussie.

▪ **REAMENAGEMENT DES TROTTOIRS :**

Lecture du rapport par Mlle BENZAKHROUFA.

M. Le Maire explique que c'est très important comme travail et qu'il faudrait maintenant l'élargir au delà de l'hyper-centre.

▪ **INSTALLATION DE SANISETTES GRATUITES AVEC ACCES A MOBILITE REDUITE :**

Lecture du rapport par Mlle BENZAKHROUFA.

▪ **LA MOLDAVIE : DON DE JEUX, CORRESPONDANCE :**

Lecture du rapport par Mlle TAIN, qui rajoute que le souhait de la commission art et culture était de venir en aide auprès de la jeunesse moldave au niveau de leurs loisirs. Mlle TAIN souhaite également que le CMJ reprenne le projet de correspondance avec les jeunes de Kalarach.

Mme JACQ-MAURENS annonce que toutes les recettes de la soirée de fin de mandat ont été remises à l'association France-Moldavie. Elle annonce également que l'association a projeté récemment un film réalisé lors du dernier voyage de caladois à Kalarach et que les responsables de l'association tiennent ce film à disposition du CMJ.

Mme TOINON dit que les jeunes élus ont un véritable rôle d'ambassadeur, qu'il paraît important d'en parler avec leurs professeurs, avec leurs amis afin de faire connaître ce pays aux jeunes caladois.

M. Le Maire explique qu'il faudrait trouver des financements pour organiser des échanges et permettre à des jeunes moldaves de découvrir notre ville.

▪ **WEEK-END DE COHESION ET DE FORMATION EN ARDECHE :**

Mlle GUIRAA lit le rapport correspondant et conclut en disant que ce voyage a été le moyen de mieux se connaître et donc de travailler ensemble plus facilement.

▪ **PARIS : VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET DU CONSEIL D'ETAT :**

Lecture du rapport par M. CHUARD;

Mlle BENZAKHROUFA stipule que le séjour parisien fut très enrichissant pour tous et que ce fut un honneur pour chacun de découvrir ces instances qui sont le cœur de la politique nationale du pays.

▪ **FORMATION A.F.P.S. :**

Lecture du rapport par M. AMEUR.

Mme JACQ-MAURENS explique que les projets rapportés ne sont qu'une partie de ceux réalisés, ce qui donne une idée des actions possibles dans la ville.

Elle demande ensuite aux jeunes élus s'ils ont des questions ou des idées.

Mlle BENZAKHROUFA souhaite qu'il y ait plus de communication avec les jeunes caladois.

Mme JACQ-MAURENS répond en expliquant que les jeunes sont des conseillers municipaux et que c'est à eux d'aller à la rencontre des jeunes, que c'est leur rôle.

6. ANNONCE DES COMMISSIONS :

Mme JACQ-MAURENS annonce les trois commissions avec les membres qui les composent (ci-joint en annexe). Elle précise qu'il est difficile de former les commissions en fonction des disponibilités de chacun, d'une mixité d'âge, de sexe, d'établissement.

M. Le Maire explique aux jeunes qu'ils vont travailler sur des projets pour lesquels certains pourront se réaliser et d'autres non. L'important est de pouvoir préparer ces projets.

M. Le Maire stipule que les jeunes sont à la fois membres du CMJ et également représentant de la jeunesse de Villefranche. Il leur explique qu'ils sont investis d'une mission et qu'ils doivent rappeler à leurs amis qu'il y a des règles de vie, de citoyenneté.

Mme JACQ-MAURENS clôt la séance en remerciant M. Le Maire pour la remise en place du Conseil Municipal des Jeunes qui avait vu le jour il y a une vingtaine d'années.

Vu, le Secrétaire

Vu, Le Maire,

T. ABROUSSE

J.J. PIGNARD